

223C1728  
FR0000079634-FS0829

30 octobre 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**GECI INTERNATIONAL**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 30 octobre 2023, M. Serge Bitboul a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 octobre 2023, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société XLP Holding qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société GECI INTERNATIONAL<sup>1</sup> et détenir, directement et indirectement, 159 899 364 actions GECI INTERNATIONAL représentant 189 813 824 droits de vote, soit 4,50% du capital et 5,27% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
XLP Holding SAS	152 191 911	4,28	177 284 418	4,92
Serge Bitboul	7 707 453	0,22	12 529 406	0,35
<b>Total Serge Bitboul</b>	<b>159 899 364</b>	<b>4,50</b>	<b>189 813 824</b>	<b>5,27</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société GECI INTERNATIONAL consécutive à une conversion d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (« ORNAN »).

A cette occasion, la société XLP Holding a franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GECI INTERNATIONAL.

<sup>1</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 29 mars 2021.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 3 554 772 970 actions représentant 3 602 294 244 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.